

Troisième Prépa-Pro	Géographie Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine	Fiche Prof
---------------------	---	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- localiser et situer le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ;
- localiser et situer les principaux éléments du relief, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ;
- décrire et expliquer la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population (à l'échelle nationale) en prenant en compte les flux migratoires internationaux ;
- compléter un croquis simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.

Capacités :

Localiser et situer :

- les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national ;
- les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ;
- le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère.

Décrire et expliquer :

- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités ;
- la répartition de la population sur le territoire ;
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles.

Avec une superficie totale de 633 133 km², le territoire métropolitain et ultramarin français est le plus vaste de l'Union européenne. Les paysages français sont le reflet de la diversité des milieux, profondément transformés par les hommes depuis des siècles afin de satisfaire les besoins.

Comment la population française occupe-t-elle et transforme-t-elle son territoire ?

Séance 1 : Le territoire français : une grande variété de paysages.

Objectifs :

- Montrer la diversité des milieux et des paysages.
- Maîtriser les notions de contrainte et d'interface.

La France, située à l'ouest de l'Europe et présente sur d'autres continents, offre une grande diversité de milieux et de paysages.

Quels sont les atouts et les contraintes du territoire français ?

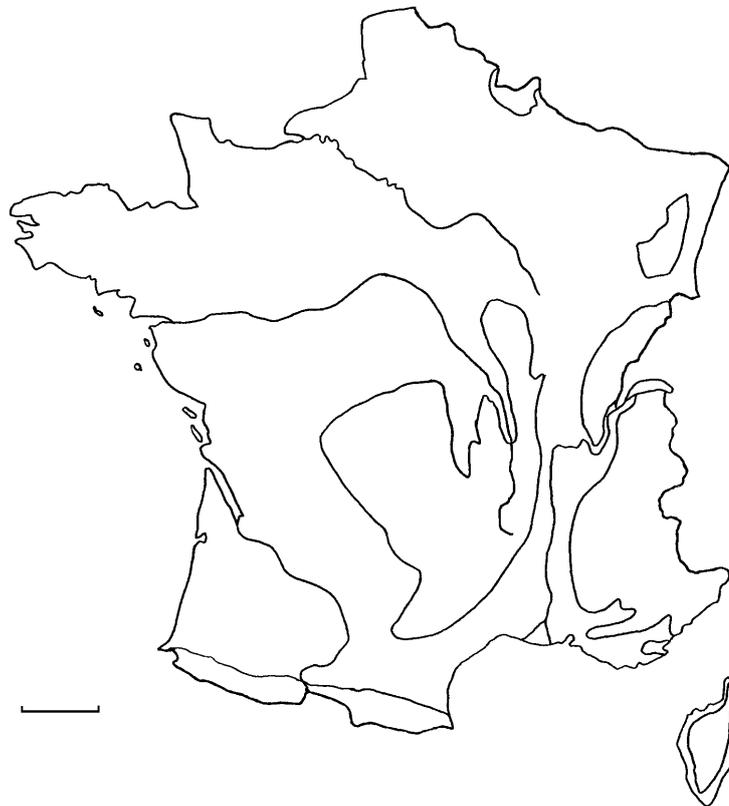
- Document 1 : Les atouts et les contraintes du territoire français (voir blog)
- Livre classe p 102-103.
- Cartes de la France sur les repères géographiques pour le DNB. (Relief + répartition population).

1) Repérez et nommez les trois façades maritimes. Avec quels pays sont-elles en relation ?

- La façade occidentale ou atlantique est la plus longue (de la côte basque au sud de Bayonne à la côte d'opale près de la Belgique et de l'Angleterre). Elle s'ouvre sur l'océan Atlantique et correspond aux routes maritimes vers l'Europe du Nord et l'Amérique.
- La Manche et la mer du Nord sont des mers côtières de cet océan. Cette façade est caractérisée par des marées et des estuaires profonds (Gironde, Loire, Seine).
- La façade méditerranéenne de la frontière espagnole à la frontière italienne est moins longue mais il faut y ajouter à 180 km au large de Nice la grande île qu'est la Corse. Cette façade s'ouvre largement sur le bassin occidental de la Méditerranée, vers l'intérieur. La vallée du Rhône la met en communication avec l'Europe du Nord.

- 2) Pourquoi peut-on dire que la France est un pays ouvert ? En quoi est-ce un avantage ?
- La France est un pays ouvert car elle comporte trois façades maritimes (Manche, Atlantique, Méditerranée) dont l'une est située sur un grand axe d'échanges maritimes.
 - De plus une partie du territoire est peu élevée et très favorable à la circulation grâce aux seuils et couloirs naturels.
 - Ces éléments favorisent les échanges nationaux et internationaux.
- 3) Dans quelle partie du territoire les régions de plaine se trouvent-elles ?
- Les régions de plaines se trouvent surtout à l'ouest et au nord du territoire. Les vastes bassins, parisien et aquitain en constituent la plus grande partie.
- 4) Quels sont les principaux atouts des plaines et des vallées ?
- Les plaines et les vallées permettent de développer l'agriculture plus facilement et sont également propices à l'aménagement des villes et des voies de circulation.
- 5) Où les montagnes se situent-elles ? Pourquoi peut-on dire que la montagne est-elle un milieu contraignant ?
- Les montagnes se situent à l'est et au sud du territoire. À l'est, les Vosges le Jura et les Alpes ; au sud : les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes maritimes et la Corse.
 - La montagne présente certaines caractéristiques qui en font un milieu contraignant : l'altitude influence le climat et rend les possibilités de développement agricole plus minces, en particulier sur les versants nord des montagnes (Ubac).
 - S'y ajoute la présence de pentes qui rendent difficiles les aménagements et l'utilisation d'une agriculture mécanisée : le climat et le relief montagnards constituent donc de réelles contraintes dans l'aménagement de ces territoires.

Fond de carte des fleuves et chaînes de montagnes en France



- Nommez les fleuves principaux, les espaces maritimes et montagnards.

À retenir :

Un territoire vaste, ouvert et dispersé : La France est, avec 551 000 km², le plus vaste pays de l'Europe occidentale. Elle est largement ouverte sur l'océan Atlantique, la Manche, la mer du Nord et la Méditerranée. Ces interfaces maritimes favorisent les activités : pêche, commerce et tourisme. Les réseaux de transport (autoroutes, TGV...) assurent l'intégration du pays à l'Europe. En outre, la France est présente sur l'ensemble de la planète grâce aux territoires d'outre-mer.

Les plaines et les vallées : Les plateaux et les plaines sont à l'origine de la richesse de l'agriculture. Longtemps dépendante de facteurs physiques (qualité des sols, climat), l'agriculture a pu, en s'appuyant sur les principales techniques modernes, diversifier sa production. Les vallées accueillent les villes et les voies de communication routières et ferroviaires. Les fleuves qui les parcourent sont aménagés pour la navigation et pour la production hydroélectrique.

Les montagnes et les littoraux : Les hautes montagnes et les littoraux français, soumis à de fortes contraintes physiques (pente, enneigement, côtes rocheuses ou marécageuses), sont restés longtemps à l'écart de l'essor économique. Ces difficultés, aujourd'hui transformées en atouts, ont favorisé le développement touristique avec la construction de stations balnéaires et montagnardes. De grandes zones industrialo-portuaires se fixent sur le littoral pour bénéficier de la situation d'interface maritime.

Mots-clés :

Contrainte : élément qui gêne l'activité humaine et se traduit par un coût supplémentaire pour aménager le territoire.

Interface : zone de contact entre deux territoires qui permet les échanges économiques et culturels.